



Syndicat National Pénitentiaire des Surveillant(e)s



FLASH-INFO

Campagne de mobilité des Surveillants et Svt Brigadier 1^{er} semestre 2024

ACTE 4

Suite aux dysfonctionnements rencontrés ces dernières semaines dans le **ystème HARMONIE**, qui ont eu pour conséquence l'envoi de lettres de classement **erronées** dans la semaine du 27 au 31 mai 2024, les services de la DAP ont enfin résolu toutes les difficultés afin de produire ce soir un export de classement fiabilisé et donc des classements conformes.

Les services de la DAP nous informent de la transmission aux DISP et établissements de nouvelles lettres de classement à partir d'aujourd'hui, jeudi 13 juin 2024. Nous espérons que cette fois il n'y ait pas de nouvelle déconvenue...

Un nouveau délai d'annulation est accordée, vous avez jusqu'au 20 juin minuit pour annuler un ou plusieurs vœux, ou modifier l'ordre de priorité de vos vœux.

Aussi, compte-tenu des erreurs présentes dans les lettres de classement, des agents ont pu annuler purement et simplement leur(s) vœu(x) ancien(s), induit en erreur par le classement mentionné dans la lettre reçue qui aurait pu leur faire penser que leur mutation était imminente. Dans cette situation précise et justifiée (vœu ancien annulé, lettre de classement mentionnant un rang de classement meilleur mais erroné), les gestionnaires RH seront autorisés à réinscrire ce vœu en rapatriant l'ancienneté constatée.

Le SPS par le biais de nos représentants locaux et régionaux restent à votre disposition pour toute difficulté ou information complémentaire.

Jeudi 13 juin 2024

Le Bureau National SPS